

# travaux

## > arrivée du «Glutton»

Lors du vote du dernier budget, la Ville de Raon l'Étape a prévu l'achat de matériel pour le service «propreté urbaine - cadre de vie». Le 21 mai dernier, un nouvel aspirateur urbain a été livré aux Services Techniques municipaux. Michel Humbert, maire, et Jacques Cajelot, adjoint aux travaux, étaient présents aux côtés de Yann Kremer, chef des Services Techniques, et Carole Serrière, responsable du service. L'appareil baptisé «Glutton» facilite le ramassage de déchets divers qui souillent les voiries communales. «Il s'agit d'un équipement électrique provenant de la société belge «Glutton» : c'est le premier du genre livré dans les Vosges» explique Yann Kremer. «Il est doté d'un moteur de 48 volts, 1 500 watts avec batteries rechargeables. Ce matériel remplacera l'ancien aspirateur de type «Echo» à moteur thermique». Deux agents ont été désignés pour l'utiliser : Thierry Del Sole et Daniel Cousin. Une période d'adaptation à la conduite a été nécessaire, car la machine peut franchir des obstacles de 15 cm de haut (bordures de trottoirs), ce qui demande une manipulation particulière de la part des pilotes. Le «Glutton» est équipée d'un «booster» spécial pour le ramassage des déjections canines et



Daniel Cousin (à g.) et Thierry Del Sole sont les deux opérateurs du service «propreté urbaine - cadre de vie» qui utilisent le «Glutton».

Michel Humbert, maire, était présent lors de la réception du «Glutton».

le nettoyage des grilles d'arbres. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faut jeter tout et n'importe quoi sur la voie publique. Le civisme est plus que jamais de règle !

**RAPPEL** : des poubelles sont installées sur l'ensemble du territoire communal, ainsi que des corbeilles spécifiques pour les déjections canines avec des sacs à disposition. Tout le monde doit participer à l'effort collectif qui

concerne la propreté des rues. Même si la nouvelle machine est efficace, l'effort et le civisme de chacun est indispensable !

**Erratum** : dans le dernier «De Bonne Source», une erreur s'est glissée dans l'article concernant les travaux d'adduction d'eau potable rue Paul Descelles. Il fallait lire : «Le montant global des travaux s'élève à 69 300 € H.T. subventionné à hauteur de 12% par le Conseil Général des Vosges, soit la somme de 8 316 €».

## > rue Pierre Curie



L'entreprise Prestini (Lunéville) a démarré les travaux de réfection du réseau d'assainissement de la rue Pierre Curie le lundi 14 juin 2010. Ouverture de fouilles, pose d'une nouvelle canalisation en béton, reprise des branchements existants, réfection de la chaussée : le chantier s'étendra sur 4 semaines. La réouverture de la rue est prévue pour juillet (en fonction des conditions météo).

## > la halle du Robin



Les travaux avancent bon train du côté de la halle du Robin. Après la pose de la structure bois et métal, ce sont les couvreurs (Hunsinger de Weislungen - 67) et les électriciens (Divoux de Saint-Etienne-lès-Remiremont - 88) qui s'affairent actuellement autour de l'imposant bâtiment.